



Resiliation contrat de gestion locative saisonnieres suite achat

Par **BRICE**, le **30/05/2012** à **15:38**

Bonjour,

Je souhaite acheter un appartement acuellement sous contrat de gestion locative et ce pour 2 ans.Cependant je souhaiterais denoncer ce contrat ou le faire faire par le proprio actuel.Est ce possible? le changement de propiretaire est il une raison suffisante ou dois je attendre le terme de ce contrat.

Merci d'avance

Cordialement